

*DYNAMISME VÉGÉTAL.*  
*SÉDIMENTATION ET ÉROSION*  
*DANS LES PRÉS-SALÉS.*

*III. Havre de Lessay (Manche)*

Par J.-M. TURMEL

La côte ouest du Cotentin entre le promontoire de Carteret au nord et celui de Granville au sud est coupée par de nombreux estuaires. Celui de Lessay parcouru par l'Ay est le plus important, il se trouve entre les communes de St Germain-sur-Ay au nord et de Créances au sud.

L'Ay après un parcours sur grès grossiers cambriens formant l'assise de la lande de Lessay, éireule d'est en ouest sur plus de cinq kilomètres dans une vallée de près de un kilomètre de large comblée par des alluvions modernes et fermée en aval par une digue qui arrête le flot des marées hautes. La végétation le long des rives est surtout hygrophile, (*Phragmites*, *Iris pseudacorus*...).

L'estuaire maritime (fig. n° 1) est composé de trois parties. Celle en amont fait suite à la vallée qui se trouve près de Lessay. De cinq cents à neuf cents mètres de large, elle est orientée du sud-est au nord-ouest et a près de trois kilomètres de long. L'Ay y coule entre deux banquettes d'alluvions modernes qui ont de quelques dizaines de mètres de large à plus de quatre cents mètres, chacune suivant les méandres de la rivière ; elles sont terminées côté marais par une falaise de plusieurs mètres de haut et côté rive par des talus couverts d'arbres et d'arbustes qui limitent les pâturages non maritimes. Ces banquettes sont colonisées par des halophytes (*Glyceria maritima*, *Aster tripolium*, *Armeria maritima*...) mais de nombreuses plantes hygrophiles se localisent encore dans la partie la plus en amont près de la digue d'enclosure.

La partie médiane (trois kilomètres de long) est la plus large (deux kilomètres) et est surtout occupée au nord par de grands prés-salés (sehorre et slikke) établis sur d'importants dépôts de tanguie qui ont plus de 1 200 mètres de large près des « Salines » ; ils vont s'amenuisant le long des dunes de St Germain sur Ay. Pour la côte sud la banquette presque absente au « Haut d'Y » se continue tout le long des dunes, actuellement sur plus de douze cents mètres et elle atteint presque six cents mètres de large près du « Petit Haut d'Y », devenant alors un véritable pré-salé avec ruisseaux, mares et diverses ceintures végétales suivant la hauteur du sol par rapport au niveau des hautes mers : zones à : *Juncus gerardi* et *J. maritimus*, peuplement d'*Obione portulacoides* et *Glyceria maritima*, et groupement à *Salicornia radicans*, *Salicornia herbacea*, *Suaeda maritima* et *Spartina townsendi*.

La troisième partie de cet estuaire a plus de un kilomètre de large et près de trois de long ; mais ici sur les rives, par suite des courants plus ou moins tourbillonnaires il n'y a plus de dépôt vaseux (il y a même érosion), ni par conséquent de végétation halophile.

ST GERMAIN sur AY

Havre de Lessay

Fig. 1

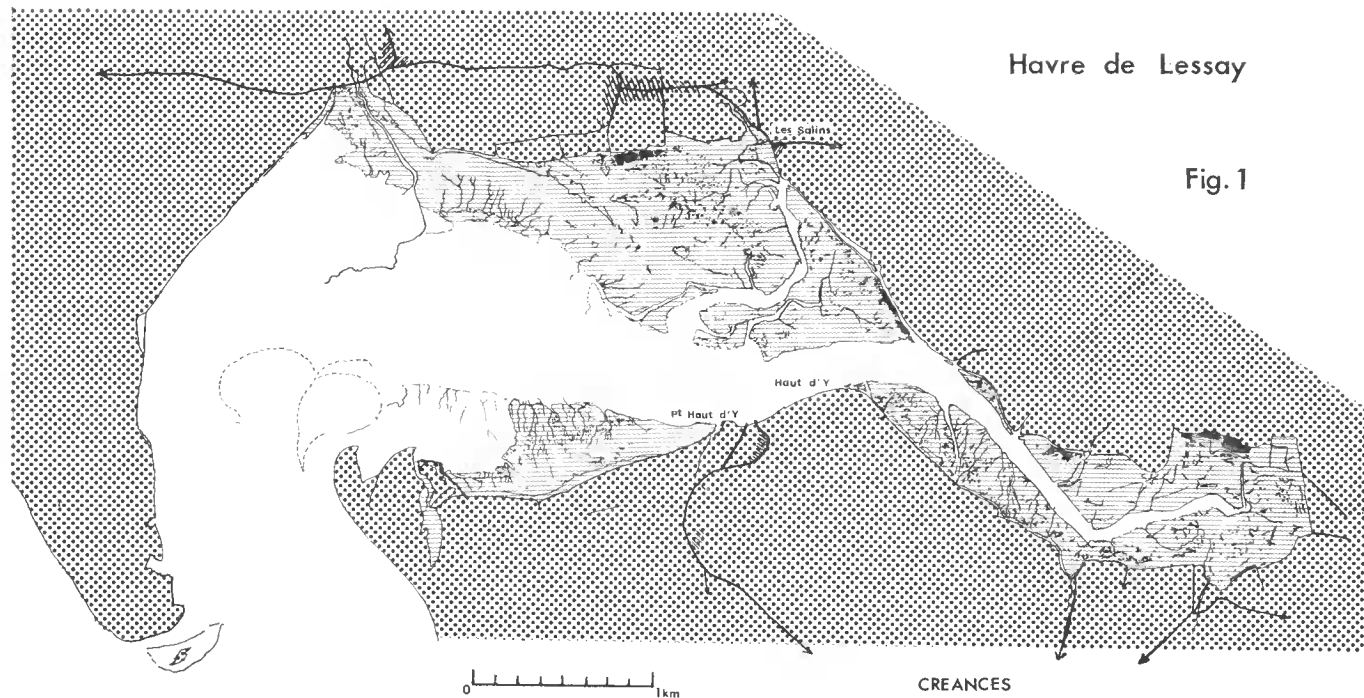


FIG. 1. — Carte générale de la partie maritime du havre de Lessay. La limite des prés-salés correspond à celle de 1947

SÉDIMENTATION SUR LA RIVE SUD.

A 500 mètres à l'ouest de la limite actuelle du pré-salé, c'est-à-dire à deux kilomètres à l'ouest du Petit Haut d'Y, il existe une ligne de piquets orientée nord-sud plantés en vue d'une éventuelle enclosure, qui coupe le glacis actuellement sans végétation ; ce dernier descend en pente douce vers le centre du marais. De ces onze piquets (numérotés de 1 à 11 en partant du centre du marais ; fig. n° 3) rapidement quatre ont disparu : deux dès 1960, puis encore deux autres en 1962. Cette transversale de 330 m en 1959 (un piquet entre le n° 2 et le n° 3 étant déjà absent) n'a plus actuellement que 180 m, les sept piquets étant tous distants de trente mètres les uns des autres. La hauteur hors du sol de ces derniers a été mesurée régulièrement depuis le 29 juillet 1959 ; ces variations de niveau sont résumées dans le tableau et la fig. n° 2 ci-contre.

Le piquet n° 5 montre les variations de niveau de beaucoup les plus fortes. En prenant comme origine du nivellement le niveau du sol au 29 juillet 1959 on constate tout d'abord une érosion importante et régulière jusqu'au 20 juin 1962 (creusement de près de 30 cm). Pendant cette même période les piquets voisins ne subissent au contraire que peu d'érosion : 1,7 cm autour du n° 3 et de 4,3 cm autour du piquet n° 4. Au sud, le piquet n° 6 (à 30 m) subit une érosion de 3 cm alors que le piquet n° 7 (à 60 mètres) lui, au contraire, dans le même temps est ensablé de 2,2 cm. Ces érosions locales s'expliquent très bien par la présence, d'ailleurs temporaire, de petits ruisselets qui apparaissent, subsistent quelques années en approfondissant leur lit et qui après disparaissent ou changent de place. C'est le cas ici puisque le 3 juillet 1963 on constate une différence du niveau de 46 cm auprès du piquet n° 5 ce qui provoque une élévation de 19 cm du niveau du sol par rapport à 1959. Après une légère oscillation en 1964 et 1965 et trois baisses en 1966, 67 et 68, le niveau s'établit le 23 février 1968 à près de 12 cm (11, 7) au dessus de celui de 1959.

TABLEAU DES VARIATIONS DU NIVEAU DU SOL (en centimètres)  
PAR RAPPORT AU 29/7/59 DANS LE GLACIS  
AU NORD DES DUNES DE CRÉANCES (Manche).

N° des piquets	29/7 1959	31/3 1961	7/11 1961	20/6 1962	3/7 1963	25/6 1964	5/6 1965	25/6 1966	28/4 1967	23/2 1968
3	0	2,8	— 1,5	— 1,7	—	—	—	—	—	—
4	0	1,1	— 3,2	— 4,3	—	—	—	—	—	—
5	0	— 7,1	— 16,3	— 27,5	18,7	15,2	19,2	16,7	12,7	11,7
6	0	14,5	8,0	— 3,0	2,2	4,3	5,4	6,1	4,5	8,0
7	0	— 7,5	— 1,8	2,2	— 0,1	0,4	— 1,1	1,2	— 1,0	4,7
8	0	7,0	6,5	3,9	— 1,0	— 0,6	0	3,1	0,3	4,5
9	0	— 1,2	— 1,0	0,8	— 0,1	1,7	2,0	3,4	1,5	3,0
10	0	7,2	9,0	6,0	5,4	7,6	8,4	9,9	9,0	11,0
11	0	1,5	6,0	2,5	1,9	4,2	3,4	5,6	7,0	9,0

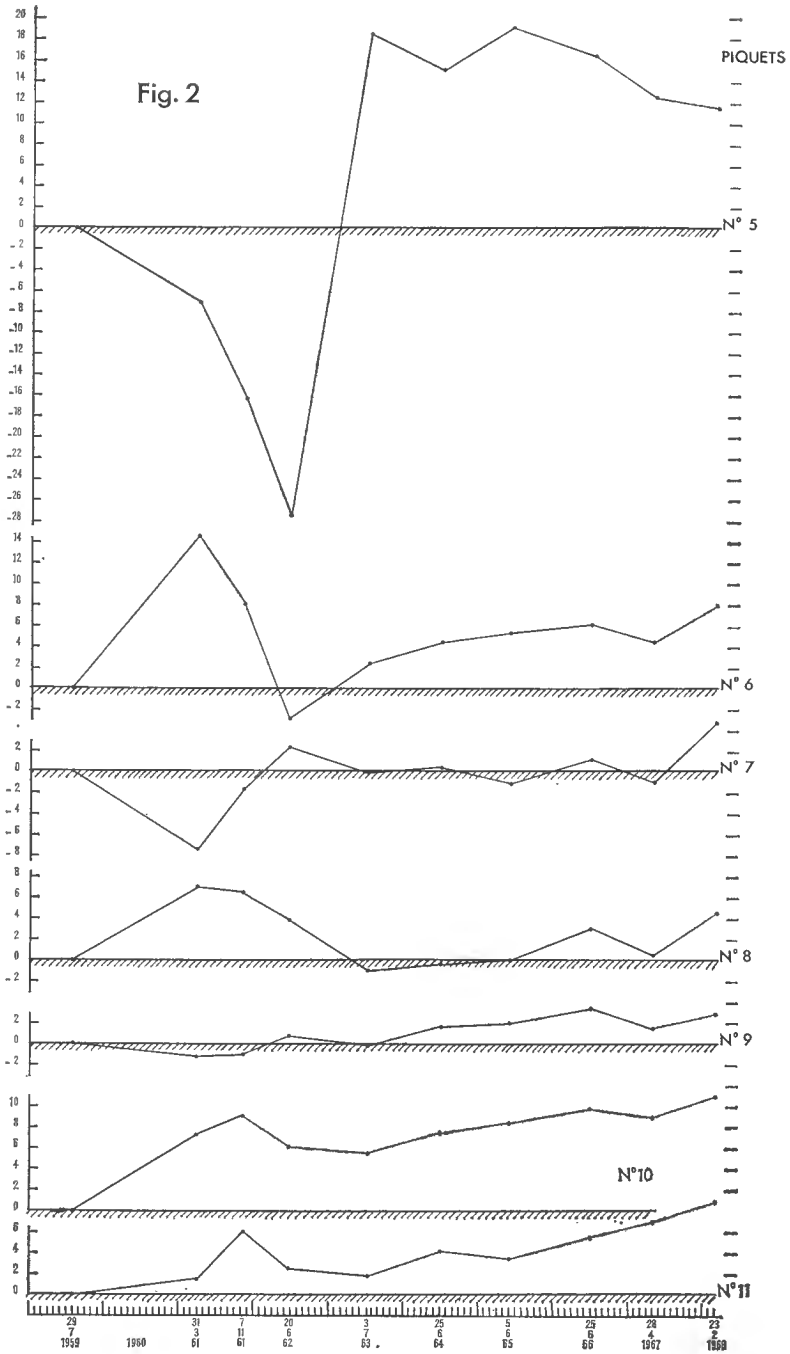


FIG. 2. — Variations en centimètres de l'ensablement par rapport à 1959 des piquets n<sup>os</sup> 5-6-7-8-9-10-11 entre les années 1959 et 1968 (rive sud du havre de Lessay).

Pour le piquet n° 6 les variations se font d'une manière un peu différente ; dès la première année il y a une importante sédimentation (plus de 14 cm entre le 29/7/59 et le 31/3/61) puis une érosion pendant deux années consécutives (au 20/6/62) qui rabaisse le niveau à environ 5 cm au dessous de celui de 1959 ; puis à nouveau une lente sédimentation qui donne un ensablement de 6,1 cm le 25 juin 1966 et après une légère érosion en 1967 on arrive en 1968 à une sédimentation globale de 8 cm.

Pour le piquet n° 7 il y a d'abord une érosion de près de 8 cm, puis une phase de comblement et depuis juillet 1963 de faibles sédimentations ou érosions qui font osciller le niveau de cette station de 1 cm en plus ou en moins autour de la cote primitive ; en 1967 la sédimentation a été plus importante et le niveau s'établit en février 1968 à 4,7 cm au dessus de celui de 1959.

Dès le 31 mars 1961 une importante sédimentation (7 cm) se produit autour du piquet n° 8 puis on observe une érosion jusqu'en juillet 1963 (1 cm au dessous du niveau de 1959) ensuite quelques variations font que le niveau en 1967 est presque constant et après une assez forte sédimentation il s'élève en 1968 à 4,5 cm au dessus de celui d'origine.

Après une légère érosion en 1960 (enregistrée le 31 mars 1961) au niveau du piquet n° 9 il y a une régulière mais très faible sédimentation avec deux petites érosions constatées le 3 juillet 1963 et le 28 avril 1967 ; ce qui place en 1968 le niveau de ce sol à 3 cm au dessus de celui de 1959.

Les courbes représentant les variations de niveau autour des piquets 10 et 11 sont assez semblables ; il faut tout d'abord remarquer que le niveau du sol de ces deux stations est constamment au dessus de celui de 1959. Ces deux stations ont subi tout d'abord une sédimentation jusqu'en novembre 1961 (9 cm pour le piquet n° 10 et 6 seulement pour le n° 11), puis une érosion d'environ 4 cm jusqu'en juillet 1963 et ensuite une nouvelle phase de sédimentation qui s'est arrêtée en 1966 pour le piquet 10 et qui se prolongeait encore en 1967 pour la station 11. Finalement, au 23 février 1968, on constate une élévation du niveau de 11 cm pour la station n° 10 et de 9 cm pour la station n° 11. Le nivellement transversal de ce grand glacis montre une dénivellation totale de 50 cm entre les piquets extrêmes en 1968 (le 23 février 1968) alors qu'elle était de 62 cm en 1959 ; le niveau de 1968 se plaçant au dessus de celui de 1959 pour tous les points du profil. Cette même station a été étudiée par H. Elhaï entre 1956 et 1961. Les résultats antérieurs aux nôtres indiquent une érosion presque générale de la slikke.

De ces résultats on peut préciser que c'est vers le centre de l'estuaire que les érosions ou les sédimentations sont les plus importantes ou les plus rapides, certaines étant très localisées alors que d'autres intéressent tout le glacis. D'autre part on remarque que les variations les plus importantes ont lieu surtout jusqu'en 1962 et que depuis il y a diminution notable de l'ampleur des phénomènes.

#### EXTENSION DES PRÉS-SALÉS.

En dehors des mesures annuelles faites depuis 1959 on peut pour étudier la variation d'extension de ces prés-salés se servir, d'une part des photographies aériennes des missions de 1947, 1955 et 1965, et aussi se référer à la carte marine de 1832, publiée par le Service Hydrographique de la Marine (fig. n° 3).

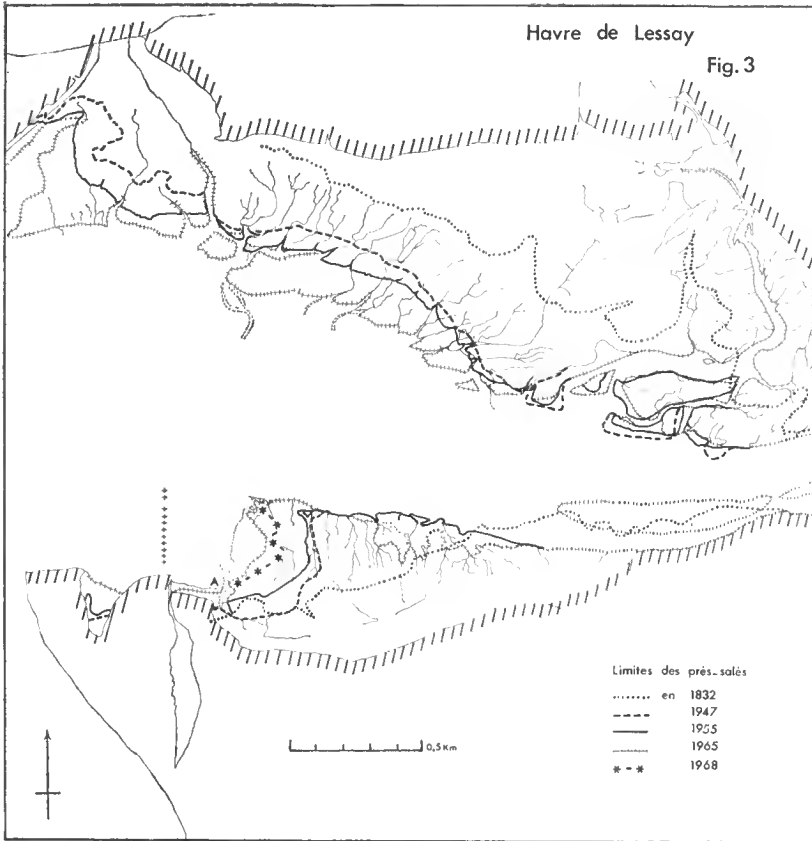


FIG. 3. — Limites des prés-salés pour les rives nord et sud du havre de Lessay en 1832, 1947, 55, 65, 68.

#### Rive nord.

En 1832 pour la rive nord, ces prés-salés étaient notablement en retrait par rapport aux formations actuelles. Cette limite se trouve matérialisée sur le terrain au milieu du pré-salé par une longue formation dunaire couverte d'*Agropyrum junceum* et de *Festuca dumetorum* qui traverse en diagonale toutes les formations d'halipèdes (surtout de *Glyceria maritima*) établies sur sédiments fins (tange). A partir de cette petite levée de sable partent de nombreux ruisselets (crecks) qui sillonnent le nouveau schorre. Les trois limites de 1947, 1955 et 1965 sont toutes trois très en avant de la limite de 1832. Mais alors que dans la partie la plus à l'ouest, auprès du ruisseau qui vient de Bretteville-sur-Ay la progression continue activement (en moyenne 150 m entre 1955 et 1965) en amont il y a une légère érosion. Le phénomène à l'ouest s'explique par une importante sédimentation à l'abri de la grande pointe de sable de St Germain qui continue à s'amplifier. Au contraire l'érosion que l'on constate dans la partie amont est due à un déplacement vers le nord du courant principal car la rive sud subit de très nombreuses modifications.

*Rive sud.*

Les plus grosses variations de cette rive sud sont consécutives aux modifications de la pointe de sable qui ferme le marais à l'ouest sur la rive gauche. Cette pointe étant très restreinte en 1832 le pré-salé était alors surtout reporté en amont et débordait même largement (150 m) les formations actuelles (fig. n° 3). Puis une grande extension de la flèche sableuse a permis, à son abri, un alluvionnement intense de particules fines sur lesquelles s'est installé un schorre de deux kilomètres de long sur 500 à 600 m de large. Peu avant 1947 l'érosion de la flèche de sable a conditionné un recul important (environ 900 m). La limite est matérialisée sur la figure n° 3 par un trait gras interrompu. Il semble que ce recul se soit encore poursuivi quelques années mais la limite de 1955 (trait gras continu) marque une petite récupération (entre 50 et 100 m) des prés-salés. Cette limite ouest s'est encore déplacée notablement entre 1955 et 1965 progressant environ de 200 m vers l'ouest (trait fin hachuré sur la fig. n° 3). La limite de la végétation en 1968 marque un nouveau recul de 100-150 m surtout dans la partie sud-ouest. Dans la partie nord de cette limite la végétation halophile a pratiquement reculé jusqu'au premier ruisseau qui a arrêté les sables venant de l'ouest, seule une très légère attaque commence à se faire à l'est. Pour la partie sud et sud-est de cette limite il y a formation d'une petite dune qui est d'une part appuyée sur le ruisseau principal de cette partie du schorre et d'autre part sur le premier affluent de gauche du ruisseau qui plus au nord arrête actuellement l'érosion (fig. n° 3 ligne d'étoiles et de petits tirets). Cette dune n'est absolument pas fixée et possède un apic d'envahissement très actif. Il est certain que dans les années à venir il y aura un nouveau recul de la végétation halophile.

La limite nord de la végétation qui semblait assez stable a subi dans ces dernières années une attaque frontale importante sans que pour cela la morphologie de la station soit touchée : le tracé des ruisseaux n'ayant pas du tout varié.

En amont, près de la rive sud, deux petites îles se sont formées ; peu colonisées en 1955 elles se maintiennent très bien en 1965 et sont en partie la cause de l'érosion de la rive nord.

A l'ouest de ce pré-salé entre les cordons dunaires littoraux il existe sur la rive sud deux indentations peuplées d'halipèdes. La plus grande, celle de l'est, avait au maximum 100 m de large et 600 m de long ; elle était en 1947 entièrement colonisée par la *Glyceria maritima* et des *Obione*. Ce tapis végétal était déjà assez érodé par un réseau superficiel important de petits ruisselets. La prolongation (vers 1962) d'une route carrossable conduisant aux champs de primeurs (carottes) a interdit l'arrivée de la mer et une culture de plantes sarclées fait place maintenant aux halophytes qui se trouvaient autrefois dans cette station basse.

Dans l'autre indentation (200 m de long, 125 m de large), de formation plus récente, on a pu suivre la progression des halipèdes (fig. n° 3). Un petit peuplement d'annuelles au fond en 1947 a progressivement envahi toute cette petite anse qui est en partie colonisée en 1965 par la *Glyceria maritima* et par des *Obione*. En 1968, ce peuplement d'halipèdes est formé d'un tapis très dense de *Glyceria* dans lequel prospèrent de nombreuses grosses touffes d'*Obione* qui semblent âgées de 7 à 10 ans. Un ruisselet serpente dans ce peuplement et pro-

voque une assez forte érosion entre les touffes d'*Obione* dans le tapis de *Glyceria*. Enfin une petite dune s'est établie en travers de l'anse juste à sa partie extérieure et l'isole presque complètement (sauf le passage du petit ruisseau) du grand marais (glacis).

Une autre formation d'halophytes s'est établie (point A de la fig. n° 3) au bas de la petite plage contre les falaises, en active érosion, qui limitent à cet endroit le marais. J'y ai pu suivre pendant dix années consécutives l'installation des différents peuplements, jusqu'à l'établissement d'un tapis végétal fermé. Cette station correspond à la limite supérieure de l'ancien schorre détruit par l'avance de la mer. Cette évolution est résumée dans les quatre figures (nos 4-5-6-7) ci-contre.

En 1958, (fig. n° 4) en haut du glacis, neuf touffes d'*Obione portulacoides* se développaient ; la plus grande (la n° 10) ayant 130 × 130 cm de diamètre ; certaines de ces souches provenant probablement de restes du vieux schorre. On trouvait également une petite touffe de *Salicornia radicans* (n° 8) de 80 cm × 60. La surface sablo-vaseuse entre ces touffes est pratiquement nue, quelques rares *Salicornia herbacea* ou *Suaeda maritima* s'y développent, tous les dix mètres carrés environ. L'étude de cette station en novembre 1958 a permis de constater que, au cours du printemps, de l'été et du début de l'automne il y a eu un ensablement de près de 5 cm. Dans le lit du petit ruisseau, qui limite en partie ce pré-salé, subsistent trois touffes d'*Obione* de taille réduite (touffes nos 1-2-3 de la fig. n° 4) ; ce ne sont cependant pas de jeunes individus mais bien au contraire d'anciennes souches à cette époque très érodées par la destruction du schorre.

En 1961 les douze touffes étudiées se sont notablement développées, leurs surfaces s'étant multipliées par quatre au minimum certaines ayant même plus que décuplé ! Celles vivant dans le ruisseau, loin de périliter comme on pouvait le supposer en 1958 ont aussi prospéré adossées à des masses de sables provenant de phénomènes tourbillonnaires.

Sur le haut du glacis entre ces grosses souches tout un peuplement s'est progressivement établi d'abord de *Salicornia herbacea* puis de *Glyceria maritima* en plus on constate surtout dans le tapis de *Salicornia herbacea* l'implantation de très jeunes pieds d'*Obione portulacoides*. Enfin on trouve à moins d'un mètre de la touffe n° 12 l'amorce d'un ensablement venant de l'ouest-nord-ouest qui envahit progressivement toute la station.

1962 voit à la fois progresser le diamètre des touffes et devenir plus dense le tapis de *Glyceria* ; le recul progressif de la plage explique la présence d'un tapis de *Glyceria* peu dense à cet endroit.

En 1963 l'ensemble du tapis végétal est fortement touché par l'envahissement des sables qui submergent les touffes nos 9-10-11 ; pour la touffe n° 9 c'est la partie nord qui seule émerge des sables, au contraire pour la touffe n° 10 c'est la partie sud qui sort péniblement des sables. Les touffes non touchées par les sables continuent de croître et ainsi les souches nos 6 et 7 qui étaient à près de deux mètres l'une de l'autre en 1958, contigues en 1961, forment en 1963 une même masse. Mais dans le même temps on remarque que la touffe de *Salicornia radicans* (n° 8) qui avait progressé jusqu'en 1962 est presque morte en 1963 ; on peut donc estimer entre 5 et 7 ans l'âge moyen des grosses touffes de *Salicornia radicans* ; les plus âgées atteignant difficilement 10 ans. Les touffes d'*Obione* non touchées directement par la masse de sable ont cependant, elles aussi, subi un certain ensablement le vent ayant porté les sables plus loin que l'apic d'enva-



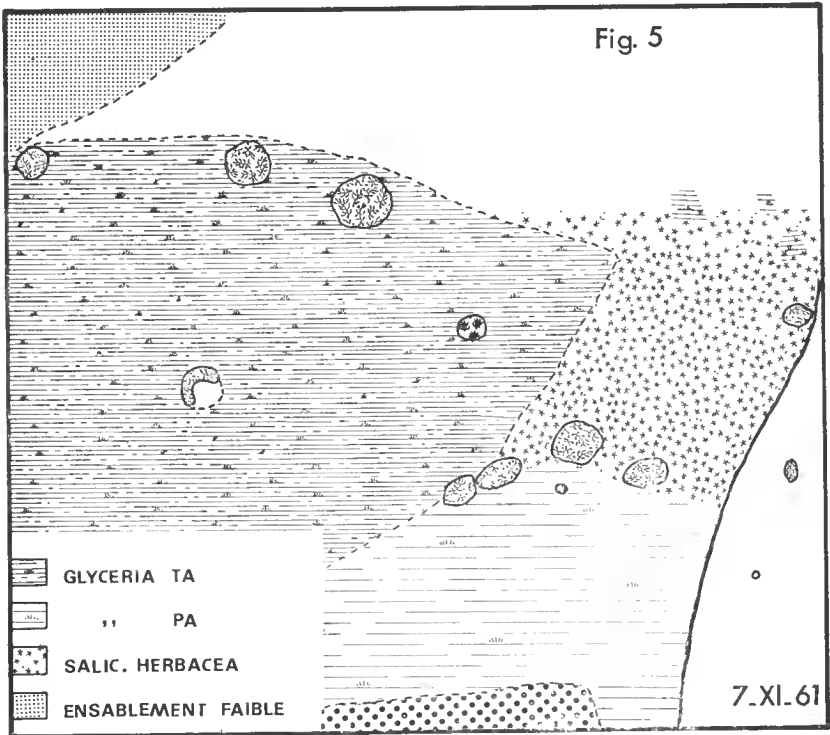
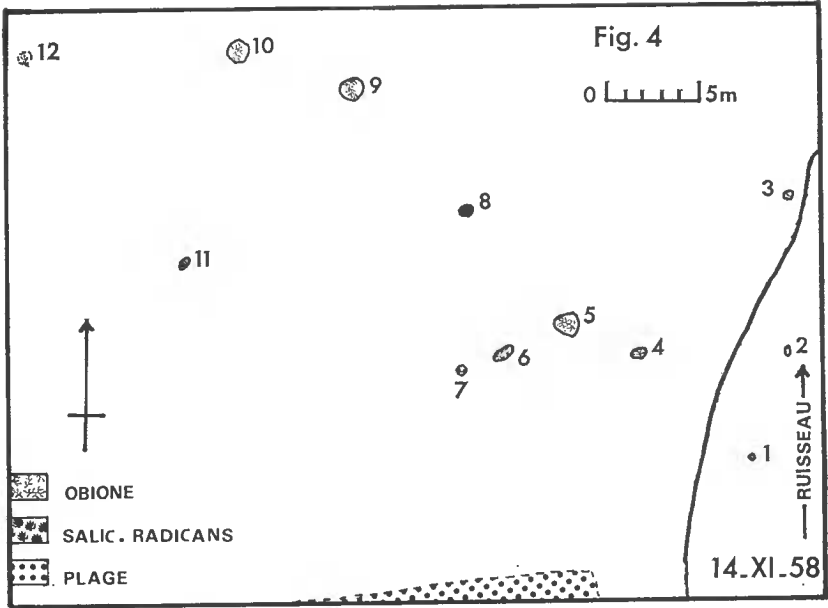
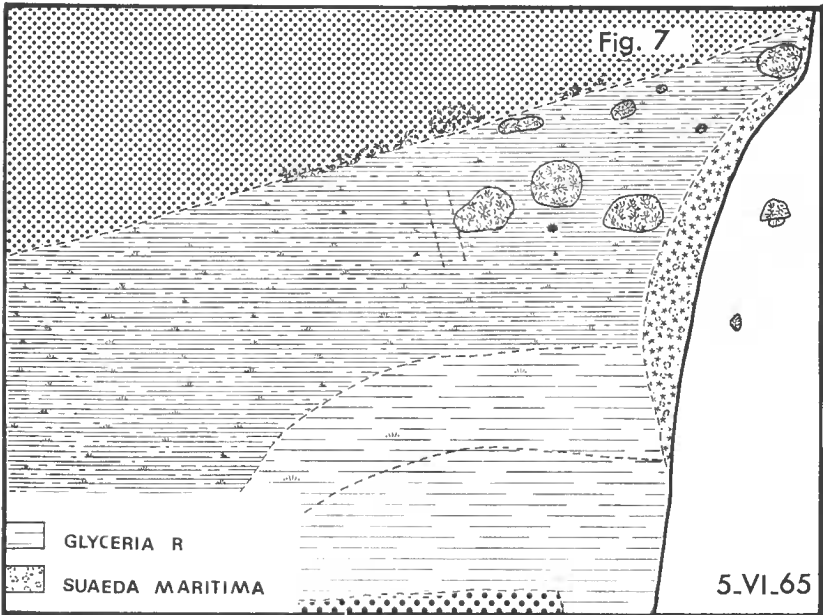
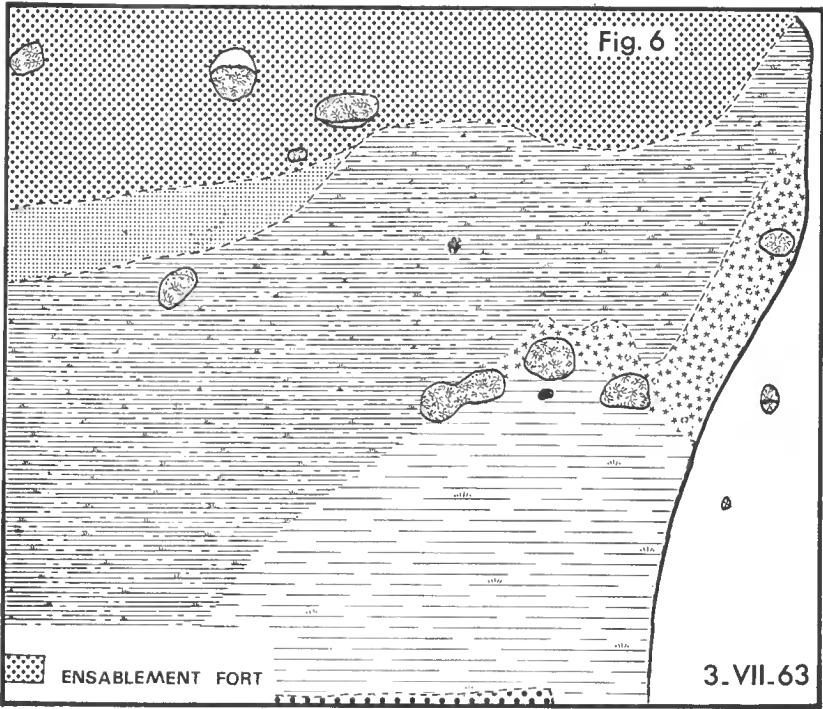


FIG. 4 à 7. — Évolution du peuplement végétal au point A sur la côte sud du havre de Lessay.



hissement et ayant été arrêté par les premiers gros obstacles que sont ces grosses touffes. On remarque en effet, surtout dans la touffe n° 5 une masse de sable de 10 à 15 cm. d'épaisseur qui recouvre toutes les bases des tiges.

En 1964 le couvert végétal est maintenant un tapis très abondant, envahi par de jeunes touffes d'*Obione* ; dans les parties basses, le tapis de *Glyceria* est moins dense et il s'y développe un peuplement de *Suaeda maritima* (A), *Salicornia herbacea* (pA) et même d'*Aster tripolium* (R). En même temps que se construit ce tapis végétal il se produit une érosion : petits ruisselets, trous bas, décelant à la fois une circulation superficielle et une souterraine. Ce peuplement est maintenant limité tant au sud par le bas de plage qu'au nord par une petite dune où croissent de nombreuses touffes d'*Obione* et aussi un gazon ras d'*Agropyrum junceum*.

En 1965 toute l'évolution constatée précédemment se poursuit. La petite dune au nord a continué d'avancer vers le sud-est en recouvrant progressivement le tapis de *Glyceria* et les touffes d'*Obione* ; en même temps son peuplement devient plus dense ; les sables sont très retenus par les *Obione* ; l'*Agropyrum junceum* s'y développe ; elle atteint ainsi environ un mètre de haut et près de 25 mètres à l'endroit le plus large. Sur sa pente nord où le sol est dur (faible teneur en air) et érodé par les vents, on revoit à nouveau à l'air les vieilles touffes d'*Obione* qui avaient été ensablées par l'avance de la dune et qui sont remises à nu. Au sommet de cette petite dune au contraire le sable est mou (forte teneur en air) ; on est là dans une phase d'ensablement. Les extrémités des tiges d'*Obione* qui sortent de ces sables les retiennent au maximum et forment sur le sommet plat de cette dune, de petites buttes de 10-15 cm. de haut et de un mètre de diamètre. A l'arrière dans le tapis de *Glyceria* certaines touffes (n°s 3-4-5) n'ont pas été touchées ni par l'envahissement brutal des sables ni par les déprédations humaines (passages de voitures sur la double touffe n°s 6-7 ; trous d'enlèvement de sable) elles ont augmenté de diamètre mais la densité de leur population devient plus faible. Ainsi certaines comme la touffe n° 3 dépérissent en partant du centre et d'autres à partir de leurs côtés. Cependant la population totale des *Obione* ne diminue pas pour autant dans ce couvert végétal car alors que ces grosses souches disparaissent de nombreux pieds se développent ; ils sont apparus dans la station certains dès 1961 mais la majorité en 1963 et 64. On peut donc estimer à environ une dizaine d'années les grosses souches d'*Obione*, certaines pouvant peut-être vivre jusqu'à quinze ans.

En 1966 cette nouvelle dune s'est consolidée et est alors complètement recouverte d'*Agropyrum junceum* avec par place sortant des sables de larges touffes d'*Obione*. En arrière (au sud) le tapis de *Glyceria maritima* est très dense. Dedans on retrouve encore de grosses touffes d'*Obione* mais elles sont très plates, leurs tiges étant courtes et souffreteuses ; en plus ces touffes se fractionnent annonçant leur disparition prochaine. Les jeunes pieds d'*Obione* sont surtout abondants dans la partie nord de ce peuplement d'halophytes auprès de l'apic d'envahissement. Dans les points bas (en particulier le long de la petite rivière) avec la *Glyceria* se retrouve la *Suaeda maritima* et la *Salicornia herbacea* abondantes. Dans ce ruisseau la touffe n° 3 fortement consolidée par un apport massif de sables se maintient, la partie nord étant couverte de *Glyceria* tandis que la souche d'*Obione* a un peu plus de un mètre de diamètre. Au contraire la souche n° 1 est presque morte, fortement érodée (40-30 cm).

En 1967, le tapis de *Glyceria* est encore plus dense et il n'est plus possible de retrouver l'emplacement des anciennes grosses souches d'*Obione*. Dans les

parties surélevées, la *Glyceria* est en mélange avec une nouvelle population d'*Obione* et dans les parties basses avec *Salicornia herbacea* et *Suaeda maritima*.

En 1968 la dune (fig. n° 8) a avancé très peu dans la partie ouest (1 m de haut, 10 m de large), bien fixé par d'importants peuplements d'*Obione*, et au contraire de 3 ou 4 mètres dans la partie est ; à cet endroit, la végétation pionnière de ces dunes n'a pu progresser, par suite de destruction artificielle. Toutes les grosses souches d'*Obione* étudiées précédemment sont recouvertes par la dune mobile. A l'arrière, un tapis fermé de *Glyceria* évolue pour les parties hautes vers un *Obionetum*, dans les parties basses en *Salicornieto-spartinetum*.

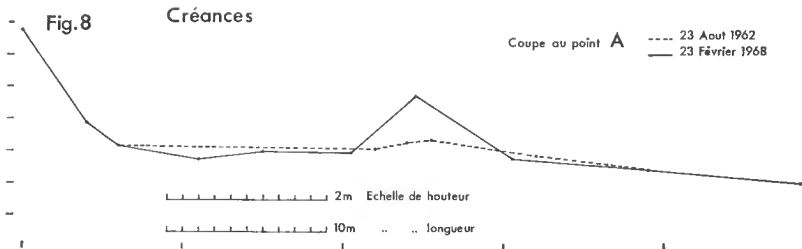


FIG. 8. — Nivellement au point A en 1962 et 1968 dans le havre de Lessay.

Cette nouvelle dune bordière a même origine que celles qui ont d'une part fermé l'anse ouest et qui actuellement progressent à l'est du ruisseau du schorre sud. Toutes ces dunes forment une rectification de rivage appuyée sur les cornes, en partie érodées, des croissants des dunes principales ; elles ont toutes même origine, même âge et même peuplements, surtout de jeunes *Agropyrum junceum* et de vieilles touffes d'*Obione* qui arrivent encore à percer cet important ensablement.

En résumé, l'étude de l'évolution du peuplement végétal de ce glacis a montré tout d'abord une phase de colonisation par les halophytes où l'on a pu voir se succéder les différents stades classiques. Puis une petite dune bordière s'est établie en partie sur ce jeune peuplement d'halophytes qui en a favorisé sa fixation. Actuellement l'on est en présence d'un petit peuplement d'halophytes presque entièrement coupé de reste du marais et qui ne peut évoluer que rapidement vers un stade de haut schorre. Pour le glacis, juste au nord de la petite dune, l'on va probablement voir dans les prochaines années s'établir à nouveau une formation d'halophytes en avant de cette dune, si d'une part, comme on le remarque, la sédimentation sur le grand glacis se poursuit, et si d'autre part, il n'y a plus d'érosion venant de l'ouest. Il y a là dualité de deux phénomènes, celui qui sera le plus fort conditionnera, pour un certain nombre de décades, la végétation halophile de la côte sud du havre de Lessay.

### Résumé.

Après une étude sur la sédimentation pendant dix ans sur la rive sud (commune de Créances) de l'estuaire de Lessay, l'auteur étudie les variations des limites du peuplement végétal en 1832, 1947, 55, 65 et 68. L'érosion plus ou moins active de l'extrémité nord des dunes de Créances conditionne beaucoup l'évolution du tapis d'halophytes sur la côte sud.